



LE FORT

Le Conseil de quartier s'est tenu au sein de l'école maternelle Louise Michel en présence de:

Année 2019, n°1 - 29 avril 2019

Djamel Hamani Adjoint au Maire référent du Conseil de quartier du Fort,

Maurice Tzinmann Adjoint au Maire référent du Conseil de quartier du Fort,

Florence Monteux service vie de quartier,

Le conseil s'est tenu en présence de 16 habitants.

Sommaire :

1. Jardin Fraternité
2. Actualités du quartier/questions diverses

JARDIN FRATERNITE

Le contexte urbain

Le jardin Fraternité a pour vocation d'offrir un espace vert, de nature en ville, arboré, aux habitants du quartier du Fort. Ce quartier est diagnostiqué comme un quartier carencé en espace vert, comme l'indique l'isochrone des distances aux espaces verts de la ville.

Le Jardin Fraternité s'inscrit dans la constitution de la trame verte nord de la ville de Vitry-sur-Seine, constitué par le square Beethoven (réalisé en 2015), la place de la Liberté configurée en espace de nature en ville et d'agrément, et l'Espace Naturel Sensible du Fort d'Ivry. Sa vocation écologique était donc affirmée dès la constitution du programme.

Les enjeux

Le terrain Fraternité est une surface (propriété de la ville) de 2 170 m² dans le quartier du Fort situé dans une opération en lotissement. Il est attenant à la salle communale Jean Bécot à l'est de la parcelle et limité à l'ouest par une nouvelle construction. Il est longé au Nord par la rue de la Fraternité et au Sud par une parcelle occupée par l'enseigne METRO. Le lotissement Fraternité renforce ce secteur de logements : un programme OPH de 91 logements sociaux, 2 salles en RDC et un programme privé URBAN SQUARE de 48 logements en accession. Enfin une parcelle porte l'enjeu d'espaces verts du lotissement, elle est un espace de respiration pour ce quartier. Situé à l'arrière des entrepôts de Métro, ce lot doit permettre l'accompagnement qualitatif de la mixité logements/activités.

Entre 2005 et 2016, le terrain a été occupé par des installations de chantier liées aux opérations de construction.

Le projet

La concertation menée auprès des habitants a été réalisée lors des réunions publiques, les 07 novembre et 12 décembre 2016. Elle a permis d'établir un diagnostic relevant l'enjeu fort de biodiversité. En conséquence, le programme a prévu la plantation de 23 arbres d'essences locales (non allergènes), de massifs d'arbustes présentant un intérêt pour la faune (zone refuge, nourricière et de reproduction) mais aussi une infiltration de l'eau à la parcelle par la présence de surfaces engazonnées.

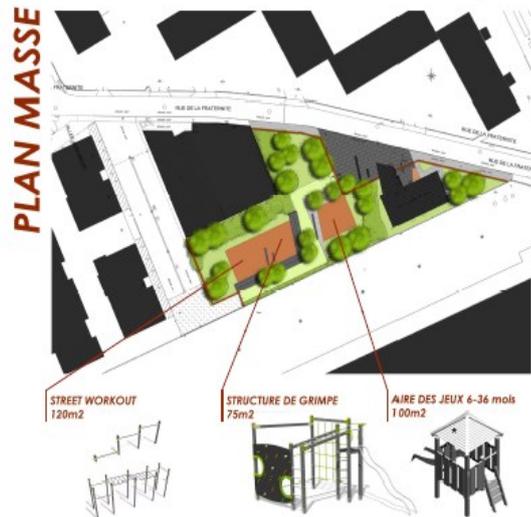
Le programme avait également établi un déficit d'équipements à l'échelle du quartier. Les habitants ont donc souhaité la création d'un espace naturel. Ils ont manifesté le désir que soient installés des jeux adaptés à toutes les tranches d'âges, ainsi qu'une création d'activité sportive de type grimpe et escalade. Enfin, l'intégration urbaine du jardin Fraternité s'est faite par un travail des limites et de la relation avec la salle Jean Bécot. Un confortement de la place du piéton a été prévu rue de la Fraternité, en rénovant les trottoirs, ainsi que la création d'un parvis devant la salle de quartier.

DIRECTION ESPACES VERTS

JARDIN FRATERNITE PROJET

OBJECTIFS

- > Répondre au déficit d'équipements de proximité et espaces verts dans le quartier en créant un jardin.
- > Créer un espace s'inscrivant dans la continuité jusqu'au futur projet des jardins du fort.
- > Repenser la relation de l'emprise de la salle Jean Bécot avec le futur jardin. Créer une entrée commune salle Jean Bécot + futur jardin.
- > Cloturer l'espace pour éviter les nuisances de nuits.
- > Créer un espace paysager intégrant différents équipements de proximité.



BUDGET

Coût initial des travaux : 400 000 €

Coût final estimé après rajout du brumisateur et fontaine en cours de travaux : 440 000 €

Subvention du Conseil Régional pour la végétalisation du site : 20 905,50 €



Installation d'une fontaine /

Positionnement de 2 brumisateurs pour se rafraîchir en période de canicule

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Trois différents espaces pour toutes tranches d'âge sont prévus.

La première zone comporte une structure de jeux pour les enfants de 1 à 4 ans, avec toboggan, des éléments d'équilibre, des éléments de motricité et un tube pour ramper. La structure sera accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Le deuxième terrain de sport accueille un module d'escalade hexagonale groupé par 3. Celui-ci permet aux enfants et adolescents d'escalader autour d'une structure contemporaine et découvrir ce sport dans un environnement urbain.

Hauteur maximum 180 cm / tranche d'âge 8 à 15 ans.



Et enfin sur le troisième terrain, pour les adeptes de **street workout**, 3 structures vont être installées. Le street workout est un loisir sportif mêlant la gymnastique et la musculation. Mélangeant figures de force, de souplesse et d'équilibre, le street workout se pratique essentiellement en extérieur.

Sur l'espace de la Fraternité il sera constitué :

- ⇒ De barres parallèles d'une hauteur 110 cm max.
- ⇒ D'un banc dips d'une hauteur 80 cm max / Age 13 ans et plus. Les répulsions aux barres parallèles ou «Dips» est un exercice de musculation de base qui permet de travailler l'ensemble du buste.
- ⇒ D'un module bancs abdos + barre traction + échelle d'une hauteur max 240 cm / Age 13 ans et plus.

Ouverture du jardin

De 8h00 à 18h00 du 1er novembre au 29 février

Du 8h00 à 20h00 du 1er mars au 31 octobre

POUR REpondre A VOS QUESTIONS

Impasse Marie Sorin Defresne :

Plusieurs habitants de cette impasse sont venus au conseil de quartier pour témoigner de désordres relevés dans leur voie d'habitation.

- ⇒ L'éclairage public a une très forte intensité qui provoque une pollution lumineuse conséquente pour les pavillons.
- ⇒ L'espace végétalisé qui longe l'impasse sert de toilette publique.
- ⇒ L'impasse ne semble pas être prise en compte dans le nettoyage du quartier.
- ⇒ A cause de problèmes de stationnement, l'accès de l'impasse aux riverains est très compliqué.

Les élus référents du quartier ont proposé de solliciter les services de la Ville afin de procéder à un diagnostic sur site avec les habitants lors d'un prochain conseil.

Travaux au centre de quartier Jean Bécot, rue de la Fraternité :

Les associations de quartier, utilisatrices du centre Jean Bécot, sont très heureuses de la décision prise par la mairie de rénover cet espace. Pour autant, elles souhaiteraient connaître les dates du début des travaux afin qu'elles puissent organiser leur activité.

Disponibilité de la salle de quartier :

Les syndicats de copropriété ont besoin de se réunir pour les assemblées générales et ne peuvent pas obtenir, même de temps en temps, l'utilisation de la salle de quartier. Pourquoi ?

Quelle démarche mettre en œuvre auprès de la Maison de la Vie Associative ?

Les services ont été sollicités et une réponse sera apportée au prochain Conseil de quartier

Depuis l'aménagement récent du jardin Fraternité, l'œuvre d'art réalisée en 2015 dans le cadre du 1% du coût total de l'opération d'architecture, se révèle pleinement au public.

Titre de l'œuvre : M.M.M. dans les nuages

Artiste : Gabrielle WAMBAUGH

Technique : sculpture en grés et inox

Posée en marge du bâtiment principal, pour autant en harmonie avec l'architecture, la sculpture engage un beau duel entre ce personnage, la Merveilleuse Marie-Madeleine, les pieds solidement harnachés au sol et ces ballons remplis d'air, affranchis de l'apesanteur. La démarche de Gabrielle Wambaugh agrège ainsi paradoxes et dialogues, entre air espaces et figures. L'œuvre se regarde de toute part, livrant à chaque fois un profil particulier, plus intime lorsqu'il est saisi par les habitants, plus distant quand il est vu de l'espace public. Deux visions d'une seule appropriation qui constitue pour l'artiste « l'âme du quartier ».



www.vitry94.fr

- * Le calendrier des activités des conseils
- * Les comptes rendus de réunions
- * La charte des conseils de quartier
- * D'autres informations relatives aux conseils